



Quelles solutions de prévention pour la santé bucco-dentaire des résidents ?



Enjeux et positionnement de VYV³

Une étude publiée en avril 2017 (Mangenev et al) montre que :

- 35 à 50 % des résidents d'Ehpad souffrent de pathologies dentaires et orales.
- La majorité présente une hygiène buccale insuffisante et des besoins de soins.
- Parmi les personnes vivant en Ehpad, une large majorité (85 % des résidents) a été identifiée comme ayant besoin d'une consultation.
- Un mauvais état bucco-dentaire a des répercussions importantes sur la santé et le bien-être de la personne.

Améliorer et conserver la santé bucco-dentaire des personnes âgées est primordial d'un point de vue :

- Médical : préservation du capital « dent » et diminution du risque de surinfection, lutte contre la dénutrition.
- Psychologiques et sociales : restauration de l'image corporelle et de l'estime de soi, préservation du lien social.

VYV³ s'engage activement dans la prévention liée à l'état de santé bucco-dentaire des personnes âgées résidant au sein de ses Ehpad.



Les réponses concrètes à cette question

QUI DOIT AGIR ?

La prévention, le dépistage et l'accès aux soins sont l'affaire de tous les professionnels et membres de la famille.



QUELLES SOLUTIONS ?

Plusieurs solutions existent et peuvent se mettre facilement en place sur les établissements.

| ACTIONS | COMMENT ? | POUR QUELS BÉNÉFICES ? |
|---|--|---|
| Formation des professionnels | <ul style="list-style-type: none"> • Démarches auprès des ARS • Réseaux de formations tels que l'UFSBD et la faculté d'odontologie | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de protocoles d'hygiène personnalisés • Formation du personnel soignant à la prise en charge bucco-dentaire quotidienne • Formation des professionnels au nettoyage des prothèses dentaires. |
| Positionnement d'un CSO – Correspondant en Santé Orale | <ul style="list-style-type: none"> • Identifier un professionnel de l'établissement • Organiser sa formation par des chirurgiens-dentistes | <ul style="list-style-type: none"> • Permet d'assurer un suivi de tous les résidents • Le CSO favorise la prévention et la prise en charge • Il pilote et coordonne les soins avec les professionnels • Il assure le lien avec les familles |
| Sensibilisation des familles et des résidents | <ul style="list-style-type: none"> • Inclure cette thématique au projet de soin / d'établissement • Organiser des séances de sensibilisation | <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'hygiène bucco-dentaire • Meilleure estime des personnes • Amélioration de la prise alimentaire et arrêt du grignotage entre les repas |
| Actions de repérage et de dépistage | <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un processus de dépistage et de suivi bucco-dentaire • Organiser des campagnes de repérage au sein de l'établissement | <ul style="list-style-type: none"> • Engager les professionnels dans une démarche de suivi et de vigilance • Suivre l'évolution pour chaque personne • Permet de piloter une démarche globale d'établissement |
| Travailler/ identifier des réseaux de santé | <ul style="list-style-type: none"> • Sourcer les solutions possibles : réseaux de chirurgiens-dentistes, mairie, CH • Définir des organisations ritualisées | <ul style="list-style-type: none"> • Les réseaux de proximité permettront un meilleur suivi • Ils pourront adapter leur intervention - en cabinet ou sur l'établissement - plus facilement • Actions de prévention et de sensibilisation |
| Équiper l'établissement de fauteuil | <ul style="list-style-type: none"> • Sourcer des solutions possibles avec l'ONCD (Ordre National des Chirurgiens-Dentistes) pour des achats neufs ou d'occasion | <ul style="list-style-type: none"> • Ces investissements permettront aux chirurgiens-dentistes d'intervenir plus facilement • Ils éviteront aux résidents de se déplacer |

L'ÉVALUATION PAR LE PERSONNEL SOIGNANT

Une première évaluation de la santé bucco-dentaire des personnes âgées dépendantes peut être réalisée par le personnel soignant à l'aide de la **grille OHAT (Oral Health Assessment Tool)**. En fonction du résultat obtenu, un avis spécialisé peut être requis. Cette grille est disponible dans le logiciel Netsoins.





LES EXIGENCES MINIMALES DE VYV³

Les modalités minimales à mettre en place sont les suivantes :

- Inclure la santé bucco-dentaire dans le projet d'établissement
- Former au moins un professionnel à la santé bucco-dentaire
- Identifier un Correspondant en Santé Orale (CSO).
- Réaliser un bilan bucco-dentaire pour le résident à son entrée avec réévaluation périodique
- Mettre en place un protocole d'hygiène bucco-dentaire



VYV³ en action

Le Programme « La vie à pleines dents, longtemps »

Le service promotion santé de la Mutualité Française Pays de la Loire et ses partenaires déploient un **programme de sensibilisation sur la prévention bucco-dentaire au sein des établissements (mutualistes ou non) pour personnes âgées.**

Intitulé « La vie à pleines dents, longtemps », ce programme vise à améliorer la santé bucco-dentaire des personnes âgées hébergées en Ehpad. Conçu pour les professionnels des établissements, il a pour objectif de sensibiliser les personnels aux pratiques d'hygiène bucco-dentaire et les personnes âgées et leur famille à la prévention.



Boîte à outils



> [Média de formation au sujet de la prévention bucco-dentaire](#)

Le CHU de Toulouse et l'équipe régionale vieillissement et prévention de la dépendance, avec le soutien de la CNSA, ont réalisé un média de formation au sujet de la prévention bucco-dentaire à destination de tous les professionnels et aidants qui entourent la personne âgée dépendante. Les thèmes suivants sont abordés sous forme de vidéos et de quizz :

- Installation de la personne et du soignant
- Matériel et produits adaptés
- Techniques de soins
- Nettoyage des prothèses



> [Grille OHAT](#)



> [Les fiches de l'UFSBD](#)